



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2015 • Erste Sitzung • 02.03.15 • 14h30 • 15.201
Conseil national • Session de printemps 2015 • Première séance • 02.03.15 • 14h30 • 15.201



15.201

Vereidigung

Assermentation

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 02.03.15

Le président (Rossini Stéphane, président): Nous accueillons aujourd'hui deux nouveaux membres de notre conseil: Monsieur Graber, que nous connaissons déjà, en remplacement de notre collègue Wandfluh, et Monsieur Winkler en remplacement de notre collègue Ziörjen.

Nous avons pris congé de notre collègue Wandfluh à l'issue de la session d'hiver.

Permettez-moi de dire quelques mots à propos de notre collègue Ziörjen.

Le 17 janvier dernier, Monsieur Lothar Ziörjen a démissionné de notre conseil avec effet immédiat. Le maire de Dübendorf quitte le Conseil national afin de se consacrer davantage à son mandat de président de commune et à son bureau d'architecture.

Membre de la première heure du Parti bourgeois-démocratique, Lothar Ziörjen a été brillamment élu à la Chambre basse par le peuple zurichois en 2011. Il a siégé à la Commission de gestion, puis à la Commission de la politique de sécurité de notre conseil.

Doté d'une grande ouverture d'esprit et aimant le débat, Lothar Ziörjen a su prêter une oreille attentive aux députés qui avaient des opinions différentes de la sienne. A maintes reprises, il a jeté des ponts hors des limites de son parti afin de trouver des solutions pragmatiques. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour son avenir.

Nous procédons maintenant à la constatation des élections. Je donne d'abord la parole à Monsieur Voruz, rapporteur du Bureau.

Voruz Eric (S, VD), pour le Bureau: Le Bureau a constaté que l'élection de Monsieur Jean-Pierre Graber, né le 8 juillet 1946, originaire de Sigriswil (BE), domicilié à La Neuveville, a été validée.

Monsieur Jean-Pierre Graber est le premier suppléant de la liste 1 – Union démocratique du Centre – canton de Berne (UDC). Il est docteur en sciences politiques et a siégé

AB 2015 N 2 / BO 2015 N 2

dans notre conseil de décembre 2007 à décembre 2011. Le Conseil- exécutif du canton de Berne l'a proclamé élu par arrêté du 21 janvier 2015. La publication a été faite dans la Feuille officielle cantonale no 5 du 28 janvier 2015.

Sur la base des indications communiquées par Monsieur Graber, le Bureau n'a identifié aucune activité incompatible avec l'exercice d'un mandat parlementaire au sens de l'article 144 de la Constitution fédérale et de l'article 14 de la loi sur le Parlement. Il propose dès lors de constater formellement l'élection de Monsieur Jean-Pierre Graber.

Büchler Jakob (CE, SG), für das Büro: Das Büro hat festgestellt, dass die Wahl von Herrn Rudolf Winkler, geboren am 26. November 1955, Bürger von Schwerzenbach/ZH, wohnhaft in Ellikon an der Thur, gültig zustande gekommen ist. Herr Rudolf Winkler ersetzt unseren zurückgetretenen Kollegen Lothar Ziörjen.

Herr Rudolf Winkler ist erster Ersatz auf der Liste 18, "Bürgerlich-Demokratische Partei BDP". Er ist diplomierte Landwirt und war bis letztes Jahr Gemeindepräsident von Ellikon an der Thur. Der Regierungsrat des Kantons Zürich hat ihn mit Beschluss vom 4. Februar 2015 als gewählt erklärt. Dieser Beschluss ist im Amtsblatt des Kantons Zürich vom 6. Februar 2015 (Nr. 5) veröffentlicht worden.

Das Büro hat die Angaben von Herrn Rudolf Winkler geprüft. Aufgrund der Angaben von Herrn Winkler hat das Büro keine Mandate festgestellt, die nach Artikel 144 der Bundesverfassung und Artikel 14 des Parlamentsgesetzes mit einem parlamentarischen Mandat unvereinbar wären. Das Büro beantragt deshalb, die Wahl von Herrn Rudolf Winkler formell festzustellen.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2015 • Erste Sitzung • 02.03.15 • 14h30 • 15.201
Conseil national • Session de printemps 2015 • Première séance • 02.03.15 • 14h30 • 15.201



Le président (Rossini Stéphane, président): Le Bureau propose de constater l'élection de Messieurs Graber et Winkler. Il n'y a pas d'autres propositions. Ainsi décidé.

Nous procédons à la cérémonie de la prestation de serment. Je prie Messieurs Graber et Winkler d'avancer dans l'hémicycle et les membres du conseil ainsi que le public dans les tribunes de se lever.

Je prie le secrétaire général de lire la formule du serment en français et en allemand.

Schwab Philippe, Generalsekretär der Bundesversammlung, verliest die Eidesformel:

Schwab Philippe, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, donne lecture de la formule du serment:

Je jure devant Dieu tout-puissant d'observer la Constitution et les lois et de remplir en conscience les devoirs de ma charge.

Ich schwöre vor Gott dem Allmächtigen, die Verfassung und die Gesetze zu beachten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen.

Graber Jean-Pierre und Winkler Rudolf werden vereidigt

Graber Jean-Pierre et Winkler Rudolf prêtent serment

Le président (Rossini Stéphane, président): Chers collègues, le conseil prend acte de votre serment. En mon nom, au nom du conseil, je vous souhaite la bienvenue dans le conseil et vous souhaite beaucoup de succès et de plaisir dans votre travail. (*Applaudissements*)